

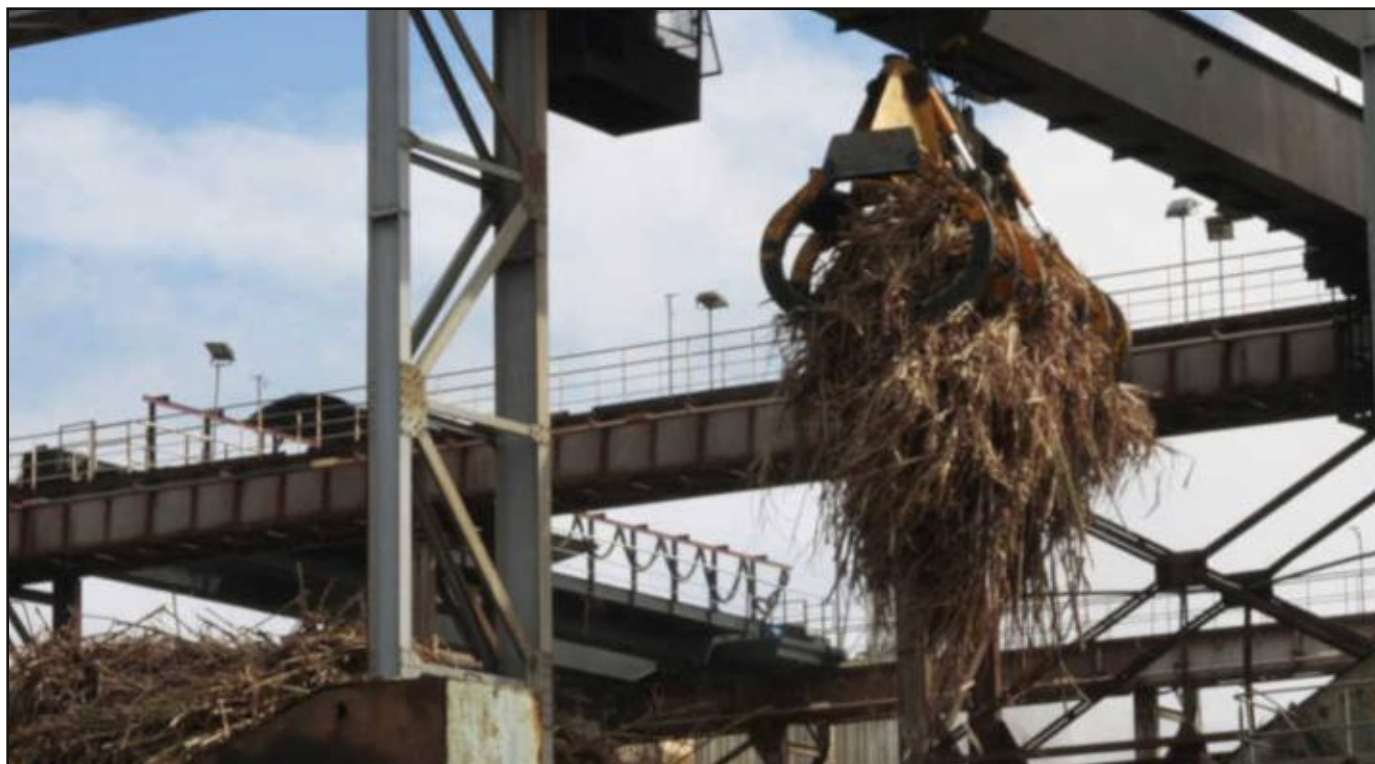
Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 22174 - 82EME ANNÉE

10 ans après la suppression du quota et du prix garanti du sucre, grave crise de la filière

Canne à sucre : la mission du ministère de l'Agriculture face au bilan de la stratégie de Tereos



Une mission d'expertise du ministère de l'Agriculture doit arriver à La Réunion. Le contexte particulièrement tendu pour la filière canne-sucre-alcools-énergie. Près de dix ans après la suppression des quotas sucriers européens, cette mission intervient alors que le bilan de la période interpelle : effondrement de la production, recul des superficies cultivées et dépendance accrue aux financements publics.

La fin des quotas, en 2017, a profondément modifié les conditions de fonctionnement du secteur. À l'époque, la Commission européenne avait prévenu que l'avenir de la filière dépendrait de la capacité des

industriels à définir une stratégie adaptée à un marché ouvert à la concurrence mondiale. À La Réunion, cette responsabilité revient exclusivement à Tereos Océan Indien, propriétaire des deux usines sucrières de Bois-Rouge et du Gol et seul acheteur industriel de la canne produite dans l'île. La stratégie de l'industriel a consisté à transférer vers les pouvoirs publics la hausse des coûts de production des planteurs pour éviter d'augmenter le prix payé par Tereos pour acheter les cannes des planteurs. Ces cannes à sucre transformées dans les 2 usines sont la source d'importants profits sous divers produits.

Effondrement de la production

Dix ans plus tard, le constat est préoccupant. La récolte, qui dépassait auparavant 1,7 million de tonnes, se situe désormais autour d'un million de tonnes. Cette diminution des volumes s'accompagne d'une réduction des surfaces consacrées à la canne. Pour les organisations de planteurs, ces évolutions ne peuvent être dissociées de la baisse du revenu agricole et des difficultés croissantes à maintenir une exploitation rentable.

La question du prix payé par l'industriel est donc centrale. Malgré l'augmentation des charges supportées par les agriculteurs, le prix de base de la canne acheté par Tereos est resté pratiquement inchangé depuis des années. Une partie de la perte de revenu est alors compensée par les dispositifs d'aide publics. Autrement dit, le prix payé par l'industriel n'augmente pas, la puissance publique intervient pour maintenir l'activité et acheter la paix sociale.

mesurer les conséquences économiques des choix opérés par Tereos depuis 2017 et d'évaluer la répartition des efforts entre producteurs, industriel et puissance publique.

Car derrière la baisse des tonnages se joue l'avenir d'une filière stratégique. Si la tendance actuelle se poursuit, moins de canne signifie moins de surfaces cultivées, moins de planteurs et un appareil industriel de plus en plus difficile à alimenter. La question posée à l'État est dès lors simple : veut-il seulement financer la survie du modèle existant au profit d'un groupe français, Tereos, ou contribuer à en modifier les règles pour redonner aux producteurs les moyens de vivre de leur production ?

M.M.

Tout remettre à plat

Ce mécanisme pose une question de fond à la mission ministérielle : faut-il continuer à compenser par l'argent public les conséquences économiques du modèle actuel ou examiner aussi la responsabilité de chacun dans la création et la répartition de la valeur ?

Les planteurs demandent précisément que cette question soit abordée. Ils réclament davantage de transparence sur les comptes de la filière et une participation aux décisions stratégiques de Tereos Océan Indien. Leur revendication est d'autant plus forte que les planteurs de betteraves, eux, sont associés à la gouvernance de la coopérative Tereos en France.

La mission du ministère ne devrait donc pas seulement établir un état des lieux des difficultés agronomiques ou climatiques. Elle peut aussi permettre de

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
81^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail

:journal.temoignages@gmail.com

SITE web : www.temoignages.re

Publicité :journal.temoignages@gmail.com

CPPAP : 0916Y92433

Relançons la marche vers l'autonomie énergétique

À La Réunion, la baisse du coût du solaire change la donne énergétique

À La Réunion, où plus de 90 % de l'énergie primaire consommée reste importée, l'effondrement du coût du photovoltaïque et des batteries ouvre une nouvelle perspective pour l'autonomie énergétique. Alors que l'île doit réduire sa dépendance aux hydrocarbures et biomasse importés, une évolution mondiale longtemps sous-estimée pourrait accélérer la transition : dans de nombreux pays très ensoleillés, le solaire associé au stockage devient désormais compétitif face aux nouvelles centrales au charbon et au gaz.

La comparaison ne peut toutefois pas se limiter au prix des panneaux. Le photovoltaïque produit de manière intermittente. Il faut donc intégrer dans le calcul le stockage, l'adaptation des réseaux et les moyens de production nécessaires lorsque le soleil est absent. En France, le facteur de charge du solaire photovoltaïque se situe autour de 13 à 15 % selon RTE.

Selon l'IRENA, le coût d'installation du photovoltaïque a chuté de 87 % depuis 2010, tandis que celui des batteries a reculé de 93 %. Dans les régions très ensoleillées, l'agence estime désormais entre 54 et 82 dollars le MWh le coût de l'électricité solaire couplée au stockage. Les nouvelles centrales au charbon en Chine se situent entre 70 et 85 dollars et les nouvelles centrales à gaz dépassent 100 dollars le MWh à l'échelle mondiale.

Cette révolution explique l'accélération du solaire dans les pays qui doivent augmenter rapidement leur production électrique. L'Inde a ainsi ajouté 44 GW de capacités solaires en 2025, portant son parc à 154 GW. Le Pakistan, les Philippines et plusieurs pays africains connaissent également une forte progression.

Valorisons une ressource sous-exploitée

La Réunion dispose d'un avantage évident : son ensoleillement. Mais cette ressource reste insuffisamment valorisée au regard de l'objectif d'autonomie énergétique saboté depuis 2010 qui doit être relancé. La baisse simultanée du prix des panneaux et des batteries permet désormais d'envisager une production solaire beaucoup plus importante, associée à des capacités de stockage et à une gestion adaptée du réseau.

Les batteries ne peuvent pas, à elles seules, garantir l'approvisionnement pendant plusieurs jours. Elles constituent néanmoins un outil supplémentaire pour absorber les excédents de production solaire et réduire le recours aux centrales thermiques. Pour une île contrainte d'importer massivement son énergie, cette évolution mondiale mérite donc d'être pleinement intégrée dans la stratégie réunionnaise.

M.M.

Oté

Fière d'ète rényoné ! Elie la bien rézon

Mézami néna inn-dé zour mwini té apré rolir dann Témoignages lo kozman nout kamarad Elie la di dann park Laurent Vergès laba o por, l'ot samdi passé si mi tronp pa. Elie té apré parl Paul Vergès é sak mi pé apèl in kou d'avanss nout kamarad l'avé par rapor l'opinion zénéral demoune nout péi.

Elie i konstate issi La Rényon na konm in santiman d'fyèrté shé la majorité bann rényoné : fyèrté d'ète rényoné épi fyèrté d'nout konsyanss rényonèz. An fin kont la fyèrté d'fèr parti d'in pèp rényoné malgré la prèssion bann gouvèrnman fransé épi d'ote pou kontèst anou la kalité d'pèp. Pars si ni rogarde bien dopi 1959-la date promyé kongrè nout parti kominniss — néna konm in lite améné toulézour par nout pèp rényoné kont sak téi rofiz anou la kalité d'pèp.

Biensir lo révèy la pa fé an in zour é bann militan, mi panss lé pou bokou dann nout long marsh anou... D'in n'ot koté bann zorientasson la dirèkssion nout parti la doné ofiramézir sa la du konté galman é kan i parl La dirèkssion i parl bann moune konm Paul, Bruny, Elie é d'ote ankòr. Astèr néna galman dann in pèp bann lam de fon é sa i déklansh souvan pou ariv in rézilta i gingn pa prévoir d'avanss mèm an kontradikssion avèk bann diskour ofissiyèl.

Mwini la touzour di la priz konsyanss bann rényoné sa i mérite bonpé zétid... Kan mi di sa, mi panss la lang kréol koman èl la sirprann anou. Kan bann zoina-sof témoignages — téi di lo kréol té atèr, lété plito l'èr li té apré komanss son romonté é néna dé paz é dé paz pou ékri la dsi konm la dékouvèrte néna in pèp rényoné la fine pran konssyans li lé pèp é li lé fyèr konm Elie la di dann park Laurent vergès.

A bon antandèr salu !

Justin